



## NOTE EXPLICATIVE POUR LES INSCRIPTIONS 2021 /2022

Mesdames et Messieurs  
Les parents d'élèves  
Les étudiants de BTS

La Côte-St-André, le 1<sup>er</sup> juin 2021

**Objet** : dossier d'inscription 2021-2022

Monsieur, Madame,

Cette année, l'inscription ou la réinscription de votre enfant au lycée agricole de la Côte-St-André sera effectuée de manière différente. Le dossier a été intégralement refait pour d'une part répondre au registre général de protection des données et d'autre part limiter au maximum les manipulations de documents compte tenu du contexte sanitaire. Cela permettra aussi de limiter les coûts d'affranchissement.

Chaque dossier a ses propres pièces à fournir. La protection des données oblige à demander uniquement ce qui est obligatoire et doit éviter de fournir certaines pièces plusieurs années consécutives.

Le dossier d'inscription est composé de **4 dossiers** :

- N°1 - Le dossier d'inscription
- N°2 - Le dossier infirmier
- N°3 - Le dossier associatif et professionnel
- N°4 - Le dossier à consulter (et à conserver)

Télécharger le dossier d'inscription :

[Http://formagri38.fr/lycee/ affectation-admission](http://formagri38.fr/lycee/ affectation-admission)

Il peut être envoyé par mail uniquement sur demande  
[legta.cote-st-andre@educagri.fr](mailto:legta.cote-st-andre@educagri.fr)

### Pour les anciens élèves / étudiants

### Pour les nouveaux élèves / étudiants 2nd GT, 2nd PRO, autres nouveaux 1ères, Term, BTS

**Quand remplir son dossier ?** Dès l'ouverture des inscriptions

A réception de l'avis de la commission d'affectation ou de l'accord d'admission dans l'établissement

**Comment le remplir ?**

- **Télécharger** les 4 parties du dossier : sur <https://formagri38.fr/lycee/ affectation-admission/> ou scanner le QRCode :
- **Remplir** en ligne les documents
- **Imprimer** l'ensemble des documents
- Les **signer** manuellement.
- **Réunir** toutes les pièces à fournir pour les 4 dossiers.



**A quelle date le déposer ?** => **lundi 28 juin 2021**

=> **Lundi 5 juillet 2021 de 8h à 18h**

**Comment le déposer ?**

- => Rapporter les trois dossiers complets (N°1, N°2, N°3) au service vie scolaire *ou*
- => envoyer les trois dossiers complets par voie postale à l'adresse ci-dessous

Déposer personnellement le dossier d'inscription au Service vie scolaire du Lycée Agricole de la Côte-St-André, le lundi 5 juillet 2021.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou toutes difficultés rencontrées.  
Nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**La Direction du LEGTA,**